



United Nations
Educational, Scientific
and Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

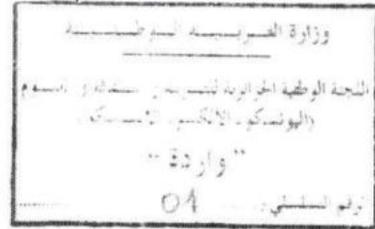
Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

联合国教育、
科学及文化组织

منظمة الأمم المتحدة
للترقية والعلم والثقافة

La Sous-directrice générale pour l'éducation

05 JAN. 2025



À tous les Ministères de l'Éducation

Réf : ED/ADG/2024/10731

2 janvier 2025

Sujet : **Invitation à remplir un questionnaire sur l'engagement des jeunes et des étudiants dans l'élaboration des politiques éducatives dans le cadre du suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation**

Madame/Monsieur,

Le Sommet sur la transformation de l'éducation en 2022 a débouché sur une déclaration de la jeunesse décrivant la vision collective, les propositions et les engagements des jeunes en matière de transformation de l'éducation.

Le Comité directeur de haut niveau de l'ODD 4 a décidé en décembre 2022 de charger le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) et l'Institut de statistique de l'UNESCO d'élaborer un indicateur de la mesure dans laquelle les gouvernements font participer les jeunes et les étudiants à la législation sur l'éducation et aux processus d'élaboration des politiques.

Cette demande s'aligne sur l'importance attribuée à un engagement significatif des jeunes dans la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse 2030, le Pacte pour l'avenir et la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2022-2029, où la jeunesse est reconnue comme un groupe prioritaire pour le travail de l'Organisation. Jusqu'à présent, l'UNESCO a placé les jeunes au centre de ses préoccupations, en les aidant à mener des recherches sur les défis à long terme, à participer à l'élaboration des politiques et à la prise de décision, et à mener des actions innovantes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision, un bref questionnaire a été élaboré en consultation avec le Réseau de jeunes et d'étudiants de l'ODD4, le Forum Mondial des Étudiants et des experts en participation des jeunes, en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, afin de recueillir des informations auprès des gouvernements.

Vous trouverez ci-joint le questionnaire et une annexe contenant des informations générales qui aideront les fonctionnaires du ministère à compléter l'enquête. Nous vous serions reconnaissants de désigner une personne de contact appropriée qui renverrait le questionnaire rempli avant le 28 février 2025 à Mme Laura Stipanovic l.stipanovic-ortega@unesco.org, avec copie à Mme Priyadarshani Joshi p.joshi@unesco.org.

Votre bureau ou la personne de contact peut contacter le Dr. Manos Antoninis, directeur du rapport GEM m.antoninis@unesco.org, pour toute question relative à cette enquête.

L'UNESCO et le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse vous remercient d'avance pour votre collaboration à ce travail important qui pose un jalon dans la cartographie de l'engagement des jeunes dans l'éducation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,



Felipe Paullier
Sous-secrétaire général à la jeunesse



Stefania Giannini
Sous-directeur général pour l'éducation,
UNESCO

Collaboration avec les jeunes et les étudiants dans l'élaboration de la législation et des politiques éducatives

Contexte général

En septembre 2022, le Sommet sur l'éducation a débouché sur un mouvement mondial de transformation de l'éducation reposant sur le leadership des jeunes. Dans sa [déclaration d'intention](#), le secrétaire général des Nations unies a déclaré ceci : « Une nouvelle approche de la part du gouvernement implique une nouvelle approche de la part de l'ensemble de la société, qui doit revendiquer une éducation transformatrice. Les jeunes seront au cœur de cet effort, en faisant entendre leur voix, leur expérience, leurs connaissances et leur capacité à agir ».

L'un des principaux résultats à poursuivre du sommet est de faire des jeunes des acteurs clés et des moteurs de la transformation. Dans la [Déclaration de la jeunesse](#), les jeunes ont notamment formulé les demandes suivantes :

1. Nous demandons aux décideurs de coopérer avec la jeunesse dans toute sa diversité, y compris les représentants élus des étudiants, de manière significative, efficace, diversifiée et sûre, dans le cadre de la conception, la mise en œuvre, l'exécution, le suivi et l'évaluation du processus de transformation de l'éducation, y compris dans le cadre du suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation ;
2. Nous demandons que les décideurs encouragent et investissent dans le leadership de la jeunesse et des étudiants, qu'ils soutiennent les systèmes de représentation, en particulier pour la jeunesse issue de communautés vulnérables et marginalisées, et qu'ils incluent la jeunesse et les étudiants dans les organes politiques et décisionnels et dans les délégations nationales ;

L'[initiative mondiale pour la jeunesse](#) est l'un des fruits du Sommet mondial sur l'éducation. Lors de sa [réunion de décembre 2022](#), le Comité de pilotage de haut niveau de l'ODD 4 (CPHN) a appelé :

§14. ... les États membres, les organisations régionales, les donateurs et toutes les autres parties prenantes à avaliser et à trouver des possibilités concrètes de soutenir l'Initiative mondiale pour la jeunesse menée par le réseau SDG4Youth, qui sera lancée lors de la Journée internationale de l'éducation en janvier 2023.

§15. ... les États membres à renforcer leur collaboration avec les jeunes et les étudiants dans le domaine de l'éducation en établissant des mécanismes nationaux tels que des organes de représentation des jeunes ou des comités consultatifs et en les associant activement à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques.

et décidé (§23) qu'un indicateur relatif à la collaboration avec les jeunes et les étudiants devrait être mis au point. Il a confié l'élaboration de la proposition au Comité technique chargé des données et du suivi, dont les coresponsables techniques sont l'Institut de statistique de l'UNESCO et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

L'objectif de cette enquête est de recueillir des informations sur les mécanismes officiels qui permettent aux jeunes et aux étudiants de participer à l'élaboration de la législation et des politiques éducatives.

Les données de l'enquête seront utilisées pour dresser un tableau global du degré d'institutionnalisation de la participation des jeunes et des étudiants à l'élaboration de la législation et des politiques éducatives. Jusqu'à cinq

organisations de jeunes et d'étudiants seront également contactées dans chaque pays pour leur demander de partager leur point de vue sur l'étendue et la nature de leur participation à la législation et à l'élaboration des politiques en matière d'éducation.

Instructions sur la façon de remplir le questionnaire

Le questionnaire ci-joint pose trois questions essentielles au ministère de l'éducation.

La question 1 porte sur l'existence d'une loi ou d'un autre document officiel émanant des autorités publiques qui oblige le ministère à engager les associations de jeunes et/ou d'étudiants lorsqu'il élabore une nouvelle loi ou une nouvelle politique éducative.

Si celle-ci est avérée, les deux questions suivantes invitent le ministère à :

- fournir des informations relatives au document officiel en question (législation/réglementation, politique/déclaration de politique, stratégie/plan/cadre ou autre) et à expliquer comment cette exigence y est décrite ; et
- préciser si le ministère est tenu de collaborer auprès d'associations spécifiques de jeunes et/ou d'étudiants.

La question 2 permet d'établir si le ministère a collaboré avec des associations de jeunes et/ou d'étudiants à l'élaboration d'une nouvelle loi ou politique éducative au cours des trois dernières années.

Si le gouvernement l'a fait, deux autres questions invitent le ministère à :

- donner jusqu'à trois exemples d'une loi ou d'une politique éducative dont l'élaboration a fait l'objet d'une consultation d'associations de jeunes et/ou d'étudiants et
- décrire, dans chaque cas, la forme qu'a prise cette collaboration (consultations publiques ouvertes, consultations directes ou autres formes de collaboration).

En ce qui concerne les modalités de collaboration, le questionnaire en énumère trois types :

- Consultation publique ouverte, ce qui peut comprendre : des invitations à des réunions ; des communications d'observations écrites officielles ; ou l'envoi de commentaires informels par voie numérique
- Consultation directe : où des associations spécifiques de jeunes et/ou d'étudiants étaient invitées à fournir leurs observations, soit individuellement, soit par l'intermédiaire d'une instance officielle au sein de laquelle ils sont représentés.
- d'autres formes de collaboration, potentiellement plus intensives, telles que des partenariats dans le cadre du processus d'élaboration et de développement, des responsabilités partagées en matière de mise en œuvre, de suivi, etc.

La question 3 permet de déterminer si le ministère a pris en compte les contributions des jeunes et/ou des associations d'étudiants lors de l'élaboration d'une nouvelle loi ou d'une nouvelle politique éducative au cours des trois dernières années.

Lorsque c'était le cas, une autre question ouverte demandait une présentation (200 mots maximum) d'un exemple de prise en compte de ces contributions.

**Collaboration avec les jeunes et les étudiants
dans l'élaboration de la législation et des politiques éducatives**

QUESTIONNAIRE

Pays	
Ministère et service/direction	
Nom et fonction de la personne interrogée	
E-mail et numéro de téléphone de la personne interrogée	

Veillez répondre à cette enquête par voie électronique. Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux instructions ci-jointes.

A remplir avant le 28 février 2025.

1. Le ministère est-il **tenu**, en vertu d'une loi, d'une réglementation ou d'un autre texte officiel du gouvernement, de collaborer avec (i) les jeunes et/ou (ii) les associations ou réseaux d'étudiants lors de l'élaboration d'une nouvelle loi ou politique en matière d'éducation ?

Oui

Non

En cas de réponse négative, veuillez ignorer les questions 1.1 à 1.3 et passer à la question 2.

1.1. Dans quel(s) document(s) officiel(s) émanant des pouvoirs publics cette obligation est-elle mentionnée ?

	Nom du document et année	Reproduire le texte établissant cette obligation.
a. Législation/réglementation		
b. Politique/ déclaration de principe		
c. Stratégie/plan/cadre		
d. Autre document		

1.2. Le document officiel précise-t-il à quelles associations ou réseaux de jeunes et/ou d'étudiants il convient de faire appel ?

Oui

Non

En cas de réponse négative, veuillez ignorer la question 1.3 et passer à la question 2.

1.3. Avec quelles associations ou réseaux de jeunes et/ou d'étudiants le document officiel prévoit-il que le gouvernement collabore ?

Indiquer les noms des associations ou des réseaux concernés	
---	--

2. Le ministère a-t-il **collaboré** avec des associations ou des réseaux de jeunes et/ou d'étudiants lors de l'élaboration d'une nouvelle loi ou politique éducative *au cours des trois dernières années* ?

Oui
 Non

En cas de réponse négative, il n'est pas nécessaire de répondre aux questions suivantes.

2.1. Donnez jusqu'à trois exemples d'une loi et/ou d'une politique éducative dont l'élaboration a fait l'objet d'une consultation d'associations de jeunes et/ou d'étudiants au cours des trois dernières années.

	Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3
Citer le nom de la loi ou de la politique éducative concernée			

2.2. Comment le gouvernement a-t-il collaboré avec les associations de jeunes et/ou d'étudiants dans ces cas de figure ?

a. Consultation ouverte au public : réunions	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
b. Consultation ouverte au public : communication d'observations écrites officielles	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
c. Consultation ouverte au public : commentaires informels par voie numérique	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
d. Consultation directe : avec certaines associations de jeunes et/ou d'étudiants en particulier	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> 2.2e	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> 2.2e	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> 2.2e
Indiquer <u>jusqu'à trois</u> noms d'associations ou de réseaux de jeunes et/ou d'étudiants consultés	1. 2. 3.	1. 2. 3.	1. 2. 3.
e. Consultation directe : par le biais d'une instance officielle au sein de laquelle les jeunes et/ou les étudiants sont représentés	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> 2.2f	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> 2.2f	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> 2.2f
Citer le nom de l'instance officielle			
Préciser comment les jeunes/étudiants y sont représentés			
f. Autre	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> 3	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> 3	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> 3
Décrivez les autres formes d'engagement avec les jeunes et/ou les étudiants, par exemple: collaboration en tant que			

partenaires dans la conception des politiques; partage de la responsabilité de la mise en œuvre ; partage de la responsabilité du suivi, etc.

3. Le ministère a-t-il **pris en compte les contributions** des associations ou des réseaux de jeunes et/ou d'étudiants lors de l'élaboration d'une nouvelle loi ou politique éducative *au cours des trois dernières années* ?

Oui

Non

Si ce n'est pas le cas, il n'est pas nécessaire de répondre aux questions suivantes.

3.1. Citez un exemple où les contributions issues de consultations d'organisations ou de réseaux de jeunes et/ou d'étudiants ont influencé l'élaboration d'une loi et/ou d'une politique éducative au cours des trois dernières années.

Citer le nom de la loi ou de la politique éducative concernée	
Décrire comment la participation des jeunes/étudiants a influencé la loi ou la politique éducative concernée (200 mots maximum)	